

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM DU PRODUIT
CODE DU PRODUIT
FOURNISSEUR

HUILE DE COTON, NF

1216

MEDISCA Inc.

Tel.: 1.800.932.1039 | Fax.: 1.855.850.5855

661 Route 3, Unité C, Plattsburgh, NY, 12901

3955 Avenue Mesa Vista O., Unité A-10, Las Vegas, NV, 89118

6641 Rue Belt Line N., Suite 130, Irving, TX, 75063

MEDISCA Pharmaceutique Inc.

Tel.: 1.800.665.6334 | Fax.: 514.338.1693

4509 Rue Dobrin, St. Laurent, QC, H4R 2L8

21300 Gordon Way, Unité 153/158, Richmond, BC V6W 1M2

MEDISCA Australia PTY LTD

Tel.: 1.300.786.392 | Fax.: 61.2.9700.9047

Unité 7, Heritage Business Park

5-9 Rue Ricketty, Mascot, NSW 2020

MEDISCA UK Limited

Tel.: 0800.029.4641

33 Square St. James's, Londres, Royaume Uni SW1Y 4JS

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

CHEMTREC Jour et nuit. Pour appels du Canada ou des É-U: 1-800-424-9300

Centre d'information sur les poisons de NSW (Australie): 131 126

Centre national des urgences chimiques 44(0)1235239670

UTILISATIONS

Solvant, véhicule (oléagineux)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSEMENT SGH

Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

PICTOGRAMME

Ne s'applique pas

MENTION D'AVERTISSEMENT

Ne s'applique pas.

MENTION(S) DE DANGER

Ne s'applique pas.

**EFFETS NOCIFS SUR LA
PHYSIOCHIMIE, LA SANTÉ HUMAINE
ET L'ENVIRONNEMENT.**

Ne s'applique pas.

CONSEILS DE PRUDENCE

Prévention Ne s'applique pas.

Intervention Ne s'applique pas.

Entreposage Ne s'applique pas.

Élimination Ne s'applique pas.

CLASSEMENT HMIS

Danger(s) pour la santé 0

Inflammabilité 1

Réactivité 0

Protection Individuelle B

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE	Ne s'applique pas.								
NOM BOTANIQUE	Gossypium hirsutum Linné ou d'autres espèces de Gossypium (Fam. Malvaceae).								
SYNONYME	Ne s'applique pas.								
FORMULE CHIMIQUE	Ne s'applique pas.								
NUMÉRO DE CAS	8001-29-4								
NUMERO DE CAS ALTERNATIF	Ne s'applique pas.								
POIDS MOLÉCULAIRE	Ne s'applique pas.								
COMPOSITION	<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOM CHIMIQUE</th> <th>NUMÉRO DE CAS</th> <th>NUMÉRO CE</th> <th>% PAR POIDS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>HUILE DE COTON</td> <td>8001-29-4</td> <td>232-280-7</td> <td>100</td> </tr> </tbody> </table>	NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	NUMÉRO CE	% PAR POIDS	HUILE DE COTON	8001-29-4	232-280-7	100
NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	NUMÉRO CE	% PAR POIDS						
HUILE DE COTON	8001-29-4	232-280-7	100						
NOTES	<p>D'après les connaissances du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent dans les concentrations utilisées qui porte un danger pour la santé et donc, qui nécessiterait de figurer dans cette section.</p> <p>Famille chimique: Huile végétale.</p>								

SECTION 4: PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer les yeux avec des quantités copieuses d'eau pendant 15 minutes en séparant les paupières avec les doigts. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU	Rincer avec du savon et de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.
SI INGÉRÉ	Appeler un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas inciter de vomissements sans conseil médical.
SI INHALÉ	Porter la victime dans un endroit aéré. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne a de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Appeler un médecin.
SYMPTÔMES ET EFFETS	Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

DANGERS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT CHIMIQUE	Ne s'applique pas.
PROPRIÉTÉS INFLAMMABLES	Peut être combustible à des températures élevées.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX	Durant un incendie, des vapeurs dangereuses seront produites.
AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS ET INAPPROPRIÉS	Petit feu: produit chimique sèche, CO2 ou eau pulvérisée. Grand feu: produit chimique sèche, CO2, mousse résistante à l'alcool ou eau pulvérisée. Éviter de mouiller l'intérieur des récipients.
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS	Porter un respirateur autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES	Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers une zone sécuritaire.
MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR L'ISOLATION DU PRODUIT	Si sur le sol, balayer ou pelleter le matériel et placer dans un récipient approprié.

PROCÉDURES DE NETTOYAGE

Ne pas toucher les contenants endommagés ou la matière renversée sans porter les vêtements de protection appropriés. Porter un respirateur, des lunettes protectrices appropriées, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais. Arrêter la fuite si possible de le faire sans risque. Empêcher la pénétration dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éteindre toutes les sources d'ignition. Évacuer le secteur. Si nécessaire, employer un brouillard d'eau pour disperser les vapeurs. Absorber la matière avec de la vermiculite compatible ou un autre matériel absorbant. Placer la matière dans des récipients appropriés et étiquetés en vue de leur élimination. Aérer la région affectée et nettoyer le site du déversement après que la matière soit ramassée. Ne pas déverser dans le système d'égout ni dans les descentes d'eau.

RÉFÉRENCE AUX AUTRES SECTIONS

Voir la section 7 pour des renseignements sur la manipulation sécuritaire. Voir la section 8 pour des renseignements sur les équipements de protection individuelle. Voir la section 13 pour des renseignements sur l'élimination des déchets.

SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES DE MANUTENTION

Ne pas inhaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Laver à fond après toute manutention. Entreposer à l'écart des matières incompatibles, dans un endroit bien ventilé. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Entreposer selon les règlements locaux. Ne pas conserver dans des contenants non étiquetés. Les contenants ayant été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale afin d'empêcher les fuites. Utiliser des procédures de nettoyage adéquates pour éviter toute contamination de l'environnement.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE

Entreposer à l'écart des matières incompatibles, dans un endroit bien ventilé. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Entreposer selon les règlements locaux. Ne pas conserver dans des contenants non étiquetés. Les contenants ayant été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale afin d'empêcher les fuites. Utiliser des procédures de nettoyage adéquates pour éviter toute contamination de l'environnement.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant original, bien fermé, à l'abri de l'exposition directe au soleil et à l'humidité. Conserver dans des contenants bien fermés, et évitez l'exposition excessive à la chaleur. Protéger de la lumière.

UTILISATION(S) FINALE SPÉCIFIQUE

Voir section 1

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique: HUILE DE COTON Numéro de CAS: 8001-29-4

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
OSHA PEL	N/L	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	N/L	N/L	N/L	-	-	-
NIOSH	5 mg/m ³ ; 10 mg/m ³	N/L	N/L	N/L	N/L	- Respirable; Brouillard
AIHA WEEL	N/L	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-
HSE	N/L	N/L	N/L	-	-	-
GESTIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-

N/L = Non Listé

DIRECTIVES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État. Fraction de particules respirables, non réglementées autrement : 5 mg /m³.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Risques thermiques: Pour les produits présentant un risque thermique, un équipement de protection individuelle approprié doit être utilisé.

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE

Système de ventilation mécanique adéquat. Hotte chimique de laboratoire, douche oculaire et douche d'urgence.

NOTES

TLV: liquide - aucun; brouillard d'huile 10 mg/m³ de particules totales .
 US. OSHA Table Z-1 Limites pour Contaminants de l'Air (29 CFR 1910.1000):
 PEL: 5 mg/m³ (Fraction respirable)
 15 mg/m³ (Poussière totale)



SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	Liquide				
DESCRIPTION	Huile jaune pâle. Inodore ou presque inodore.				
SOLUBILITÉ	Miscible avec l'éther, chloroforme, le solvant hexane et avec le disulfure de carbone.				
ODEUR	Presque inodore.				
INFLAMMABILITÉ	Peut être combustible à des températures élevées.				
TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION	Pas disponible	POINT D'ÉBULLITION	Ne bouillera pas	TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION	Pas disponible
TAUX D'ÉVAPORATION	Pas disponible	LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible	POINT D'IGNITION	> 112 °C, 233.6 °F
log P (OCTANOL-EAU)	Pas disponible	LIMITE INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE / LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible	POINT DE FUSION/CONGÉLATION	0.00 °C, 32 °F
SEUIL D'ODEUR	Pas disponible	PROPRIÉTÉ OXYDANTES	Pas disponible	pH	Pas disponible
DENSITÉ RELATIVE (EAU = 1)	Pas disponible	GRAVITÉ SPÉCIFIQUE	0.92 (25°C)	LIMITE INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE/ LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)	> 1.0	TENSION DE VAPEUR	Pas disponible	VISCOSITÉ	Pas disponible

Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme une spécification.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Non établie.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
SUBSTANCES INCOMPATIBLES	Acides fortes. Nitrates. Agents oxydants forts.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Émanations toxiques de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, d'oxyde d'azote et d'autres gaz peuvent se produire
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	Ne se produira pas.
POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Non établie.
CONDITIONS À ÉVITER	Humidité, lumière du soleil et températures extrêmes.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË	Orale: Rat: DL50: (mg/kg): > 90 Cutané: Lapin: DL50: (mg/kg): N'est pas disponible Inhalation: Rat: CL50: (mg/L/4hr): N'est pas disponible
CORROSION/IRRITATION CUTANÉE	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
SENSIBILISATION CUTANÉE	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
EFFET MUTAGÈNE SUR LES CELLULES GERMINALES	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
CANCÉROGÉNÉCITÉ	OSHA HUILE DE COTON n'est pas inscrit(e). NTP HUILE DE COTON n'est pas inscrit(e). CIRC HUILE DE COTON n'a pas été évalué(e). Proposition 65 de la Californie Ce produit ne contient pas de produits chimiques connus par l'État de la Californie pour causer le cancer, des défauts de naissance, ou des dangers pour la reproduction. En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
INFORMATIONS DE CANCÉROGÉNÉCITÉ	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
TOXICITÉ POUR LE SYSTÈME REPRODUCTEUR	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
DANGER PAR ASPIRATION	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
SIGNES ET LES SYMPTÔMES D'EXPOSITION	Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.
EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ	Inhalation Peut être nocif si inhalé. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Ingestion Peut être nocif si ingéré. Peau Peut être nocif si absorbé par la peau. Peut causer une irritation cutanée. Des individus sensibles peuvent éprouver une dermatite après une exposition prolongée. Yeux Peut causer une irritation oculaire.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ	CE50 : 48 Hr: Crustacea: (mg/L): N'est pas disponible CL50: 96 Hr: Poisson: (mg/L): N'est pas disponible CE50: 72 ou 96 Hr: Algues (ou d'autres plantes aquatiques): (mg/L): N'est pas disponible
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Pas disponible.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	Pas disponible.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Insoluble dans l'eau.
AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES	Pas disponible. Ce produit n'est pas destiné à être libéré dans l'environnement.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION
ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Éliminer conformément à la réglementation locale/fédérale. Éviter de libérer dans l'environnement.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU

Produit non dangereux

NUMÉRO ONU

Ne s'applique pas

CLASSE

Ne s'applique pas

GROUPE D'EMBALLAGE

Ne s'applique pas

AUSTRALIE
HAZCHEM

Ne s'applique pas

EU
**TRANSPORT EN VRAC SELON ANNEXE
I DE LA CONVENTION MARPOL 73/78
ET RECUEIL IBC**

Pas listé

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Pas disponible

**INFORMATIONS D'EXPÉDITION
SPÉCIALES**

Ne s'applique pas

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION
RÈGLEMENTS DES ETATS UNIS

Nom Chimique & numéro de CAS	CERCLA 40 CFR Partie 302.4	SARA (Titre III) 40 CFR	EPA 40 CFR Partie 355		Droit de Savoir (Right-to-know)			Proposition 65 de la Californie
			Annexe A	Annexe B	Pennsylvanie	New Jersey	Massachusetts	
HUILE DE COTON 8001-29-4	N/L	N/L	N/L	N/L	X	N/L	N/L	N/L

N/L = Pas listé; X = Listé

RÈGLEMENTS AUSTRALIENS

Nom Chimique & numéro de CAS	Règlements pour Poisons et les Marchandises Thérapeutiques	Loi des Marchandises Thérapeutiques	Code De Pratique - Précurseurs De Drogues Illícites
HUILE DE COTON 8001-29-4	Pas listé	Pas listé	Pas listé

N/L = Pas listé

RÈGLEMENTS EU

Nom Chimique & numéro de CAS	ANNEXE XVII DE REACH	ANNEXE XIV DE REACH	EC 1005/2009	EC 850/2004	EC 1107/2009	EC 649/2012	EC 2012/118
HUILE DE COTON 8001-29-4	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L

N/L = Pas listé; X = Listé

Toute réglementation européenne non mentionnée ci-dessus ne s'applique pas à ce produit.

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

RÉFÉRENCES

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

Disponibles sur demande

ACGIH – American Conference of Governmental Industrial Hygienists; **AIHA WEEL** – American Industrial Hygiene Association Workplace, limite d'exposition environnementale en milieu de travail; **CAESAR** – Computer Assisted Evaluation of industrial chemical Substances According to Regulations; **CAS** – Chemical Abstract Service; **CERCLA** – Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; **CE50** – concentration efficace, 50%; **CIRC** – Centre International de Recherche sur le Cancer; **EPA** – Agence de Protection Environnementale des É-U; **HMIS** – Système d'information sur les matériaux dangereux; **HSE** – Health and Safety Executive; **HSIS** – Système d'information sur les substances dangereuses; **IDLH** – Immédiatement dangereux pour la santé ou pour la vie; **IRFMN** – Ready Biodegradability Model; **ISS** – Istituto Superiore Sanità; **CL50** – Concentration létale, 50%; **LD50** – Dose létale, 50%; **MSHA** – Mine Safety and Health Administration; **NIOSH** – National Institute for Occupational Safety and Health; **NTP** – National Toxicology Program; **OSHA PEL** – Occupational Safety & Health Administration, limited d'exposition permissible; **QSAR** – Quantitative Structure-activity relationship; **REL** – Limite d'exposition recommandée; **SARA** – Superfund Amendments and Reauthorization Act; **SGH** – Système Général Harmonisé; **SIMDUT** – Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail; **STEL** – Limite d'exposition de courte durée; **TLV** – Valeur de seuil limite; **TWA** – Moyenne pondérée dans le temps

DERNIÈRE RÉVISION

07/2019

REMPLECE

05/2019

Pour obtenir une liste des modifications apportées à la SDS depuis la dernière version, veuillez contacter MEDISCA à www.medisca.com

AVERTISSEMENT

Ce document a été créé en conformité avec les règlements de OSHA, Safe Work Australia et SIMDUT. L'information ci-dessus est considérée comme étant correcte mais ne prétend pas être exhaustive et ne devrait être utilisée comme guide seulement. L'information contenue dans ce document est basée sur l'état actuel de nos connaissances et s'applique au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Cette information ne présente aucune garantie sur les propriétés du produit. MEDISCA® ne peut être tenu responsable pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit mentionné ci-dessus. Les récipiendaires du produit doivent prendre la responsabilité d'observer les lois et les règlements existants.

INFORMATION SUPPLEMENTAIRE

Pour toutes exigences spécifiques à un pays qui ne figurent pas sur cette fiche de données de sécurité, veuillez demander la page supplémentaire de cette fiche de données de sécurité.